



2020-07-10

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-PLAGES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 juillet 2020, à 19 h.
Le conseil de la municipalité siège en séance ordinaire ce 10 juillet 2020 par voie de visioconférence.
Sont présents à cette visioconférence :

M. LOUIS VENNE

M^{me} NANCY MORAIS

M. RICHARD JEAN

M^{me} NANCY MCAULEY

M^{me} CHRISTINE RICHER

M. PIERRE BOIVIN

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, **M^{me} MIREILLE DUPUIS**, Adjointe au Directeur général.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence, qui sera diffusée sur le site web ;

Il est proposé par M^{me} Nancy Morais

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et l'adjointe au Directeur général puissent y participer par visioconférence.

QUE cette séance soit enregistrée et publicisée par diffusion sur le site web municipal.

Adopté

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du Maire, **M. LOUIS VENNE**

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SESSION

Après un moment de réflexion le président de l'assemblée déclare la séance ouverte

ORDRE DU JOUR

❖ **Administration**

- Ratification de l'ordre du jour
- Ratification de la séance du 12 juin 2020
- Rapport du Maire
- Correspondance
- Période de questions d'ordre général
- Immeuble de Muriel Pariente
- Scellement des fenêtres de l'hôtel de ville
- Autorisation d'achat d'une plaque commémorative pour le départ de Monsieur Normand Jolicoeur
- Autorisation de paiement pour des frais de camp de jour à Madame Douglas
- Demande à la MRC Papineau de vendre les terrains en démantèlement du PIRVP
- Autorisation d'achat de livres et d'une liseuse pour la bibliothèque

❖ **Finance :**

- Rapport des dépenses autorisées par le Directeur général
- Approbation des comptes payables

❖ **Transport :**

- Ouverture d'un poste saisonnier pour la voirie
- Règlement numéro 138-2020 modifiant le règlement concernant la circulation et le stationnement
- Fauchage des bords de chemins
- Interdiction de faire des travaux dans les fossés et les emprises de chemins de la municipalité

❖ **Urbanisme :**

- Premier projet de règlement numéro 139-2020 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 134-2019 relativement à l'ajout de « Résidence de tourisme » à Classe commerce associable à l'habitation.



❖ **Loisir et culture :**

- Rémunération des gardiens de plage

❖ **Investissement :**

- Achat d'un ponton
- Remplacement de fixtures et Installation d'un luminaire de rue

❖ Période d'intervention des membres du conseil

❖ Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

❖ Levée de la séance

* * * * *

- **ADMINISTRATION**

2020-07-129 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Nancy McAuley

QUE l'ordre du jour soit adopté avec varia ouvert, avec dispense de lecture.

Adopté

2020-07-130 RATIFICATION DE LA SÉANCE DU 12 JUI 2020

Il est proposé par M. Pierre Boivin

QUE l'adjointe au Directeur général soit exemptée de la lecture du procès-verbal de la séance du 12 juin 2020, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 72 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal de la séance du 12 juin 2020, résolutions numéros 2020-06-112 à 2020-06-127, inclusivement, soit adopté tel que rédigé.

Adopté

RAPPORT DU MAIRE

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

2020-07-131 IMMEUBLE DE MURIEL PARIENTE

Il est proposé par M^{me} Christine Richer

QUE la municipalité refuse l'offre d'achat de 1 000 \$ reçu de l'ancien propriétaire.

QUE la municipalité propose un montant de vente totalisant les frais engendrés, soit de 3 125 \$ ainsi que tous les frais de notaire se rattachant à ladite vente.

Adopté

2020-07-132 SCHELLEMENT DES FENÊTRES DE L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par M. Richard Jean

QUE la municipalité demande des soumissions à au moins 2 entrepreneurs en calfeutrage de fenêtres.

ET QUE nous procédions à l'acceptation de la soumission la plus basse pour le scellement des fenêtres de l'hôtel de ville.

Adopté

2020-07-133 AUTORISATION D'ACHAT D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE POUR LE DÉPART DE MONSIEUR NORMAND JOLICOEUR

Il est proposé par M^{me} Nancy McAuley

QUE le maire soit autorisé à procéder à l'achat d'une plaque commémorative pour le départ de monsieur Normand Jolicoeur.

ET QU' une lettre de remerciements lui soit envoyée.

Adopté



2020-07-134 AUTORISATION DE PAIEMENT DES FRAIS DE CAMP DE JOUR DE MADAME DOUGLAS

CONSIDÉRANT qu'une résolution a été approuvée pour le paiement des frais supplémentaire de 300 \$ pour l'inscription des enfants non-résidents aux camps de jour de la municipalité de St-Rémi-d 'Amherst ;

Il est proposé par M^{me} Christine Richer

QUE les frais de camp de jour soient remboursés à madame Douglas pour l'inscription de Jaëlle Lauzon, au montant de 300 \$, pour l'année 2020.

Adopté

2020-07-135 DEMANDE À LA MRC PAPINEAU DE VENDRE LES TERRAINS EN DÉMANTÈLEMENT DU PIRVP

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2020-01-012 qui mentionnait que la municipalité de Lac-des-Plages s'opposait à la réalisation du projet d'incubateur, et de ce fait, se retirait du projet et que le produit de la vente soit affecté à la diminution du taux d'endettement relié à leur acquisition;

CONSIDÉRANT que le projet de développement du Parc Industriel Régional Vert Papineau ne se développe pas ;

CONSIDÉRANT que les investissements pour ce projet sont maintenant de plus de 1 000 000 \$;

Il est proposé par M. Richard Jean

QUE le conseil municipal de Lac-des-Plages demande à la MRC Papineau de vendre les terrains en démantèlement du PIRVP.

ET QUE le conseil municipal de Lac-des-Plages demande à la MRC Papineau d'affecter les revenus de ventes des terrains à la diminution du taux d'endettement relié à leur acquisition.

Adopté

2020-07-136 AUTORISATION D'ACHAT DE LIVRES ET D'UNE LISEUSE POUR LA BIBLIOTHÈQUE.

CONSIDÉRANT qu'un budget est accordé annuellement pour l'achat de livres pour la collection locale de la bibliothèque ;

Il est proposé par M^{me} Nancy McAuley

QUE la responsable de la bibliothèque est autorisée à procéder à l'achat de livres et d'une liseuse.

Adopté

- FINANCE

RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL :

L'adjointe au Directeur général / Secrétaire trésorier dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées en juin 2020, pour étude et considération.

2020-07-137 APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT que l'adjointe au Directeur général / Secrétaire trésorier atteste qu'il y a les fonds disponibles pour les dépenses ci-dessous décrites ;

Il est proposé par M^{me} Christine Richer

QUE le paiement des comptes payés au montant de 35 442,98 \$ apparaissant à la liste des chèques émis soit approuvé.

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 96 662,00 \$ apparaissant à la liste datée du 7 juillet 2020 soit approuvé.

Adopté

- TRANSPORT

2020-07-138 OUVERTURE DE POSTE SAISONNIER POUR LA VOIRIE

CONSIDÉRANT qu'il y a un manque de main d'œuvre pour tous les travaux de la voirie ;

Il est proposé par M. Richard Jean

QUE soit autorisé l'affichage d'un poste de journalier selon la description de tâches en vigueur.



QU' un comité de sélection formé de Messieurs Benoît Lauzon, Pierre Boivin et Richard Jean soit mandaté à réaliser les entrevues et procéder à l'embauche du candidat sélectionné.

Adopté

2020-07-139 RÈGLEMENT NUMÉRO 138-2020 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 137-2020 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

CONSIDÉRANT que le conseil considère qu'il est devenu opportun et dans l'intérêt public, de légiférer en matière de stationnement sur certains chemins municipaux ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné le 12 juin 2020 ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M^{me} Nancy McAuley

QUE **LE CONSEIL MUNICIPAL STATUE ET DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

ARTICLE 1 : Le règlement numéro 137-2020 est modifié à l'Annexe « C », par la suppression des lignes suivantes :

- **Intersection chemin du Tour-du-Lac et chemin Conrad-Schmidt, deux directions**
- **Intersection chemin Conrad-Schmidt et chemin du Tour-du-Lac**
- **Intersection chemin Conrad-Schmidt et route 323**

ARTICLE 2 : Le règlement numéro 137-2020 est aussi modifié par le remplacement, à l'Annexe « C », de :

« *Le stationnement est aussi interdit, en tout temps, sur le chemin du Tour-du-Lac, du numéro civique 2011 jusqu'au 2053, et ce, des deux côtés de la route. »*

Par

« **Le stationnement est aussi interdit, en tout temps, sur le chemin du Tour-du-Lac, du numéro civique 1899 jusqu'au 2053, et ce, des deux côtés de la route. De plus, le stationnement est aussi interdit, en tout temps, sur tout le chemin Conrad-Schmidt, et ce, des deux côtés de la route. »**

ARTICLE 3 : Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adopté

2020-07-140 FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMINS

Il est proposé par M^{me} Christine Richer

QUE la municipalité accorde le contrat de fauchage des bords de chemins à Dénéigement JC Plus, au montant de 85 \$ de l'heure.

Adopté

2020-07-141 INTERDICTION DE FAIRE DES TRAVAUX DANS LES FOSSÉS ET LES EMPRISES DE CHEMIN DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT qu'il existe une réglementation provinciale concernant l'établissement, la modification ou l'extension de tout système de gestion des eaux pluviales dans les fossés;

CONSIDÉRANT le paragraphe 3^e, du premier alinéa de l'article 22 de la **Loi sur la qualité de l'environnement** précise ce qui suit : ... *l'établissement, la modification ou l'extension de toute installation de gestion ou de traitement des eaux visée à l'article 32 ainsi que l'installation et l'exploitation de tout autre appareil ou équipement destiné à traiter les eaux, notamment pour prévenir, diminuer ou faire cesser le rejet de contaminants dans l'environnement ou dans un réseau d'égout ;*

Il est proposé par M^{me} Nancy McAuley

QUE la municipalité de Lac-des-Plages n'autorise aucuns travaux dans les fossés ou les emprises de chemins municipaux.

Adopté

- **URBANISME**

2020-07-142 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 139-2020 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 134-2019 RELATIVEMENT À L'AJOUT DE « RÉSIDENCE DE TOURISME » À CLASSE COMMERCE ASSOCIABLE À L'HABITATION

ATTENDU QU' une réglementation d'urbanisme est en vigueur sur le territoire de la municipalité de Lac-des-Plages, depuis la date de délivrance du certificat de conformité de la MRC de Papineau;



ATTENDU QU'il y a lieu de clarifier la notion de « résidence de tourisme » dans la classe commerce associable à l'habitation ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite mieux définir la terminologie de « résidence de tourisme » ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M^{me} Nancy McAuley

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL STATUE ET DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : L'article suivant :

12. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES GROUPES ET CLASSES D'USAGES

4. GROUPE DE VILLÉGIATURE

f) Classe Commerce associable à l'habitation

Cette classe comprend . . .

- l'activité est ...
- l'activité ...

. . .

À titre indicatif, les usages suivants sont de cette classe s'ils rencontrent les conditions ci-haut spécifiées :

- dépanneur;

...

Par l'ajout de :

- *Résidence de tourisme (au sens de l'article 7, 2^e paragraphe, du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, RLRQ c E-14.2, r 1) ;*
- etc.

ARTICLE 2 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté

- LOISIR ET CULTURE

2020-07-143 RÉMUNÉRATION DES GARDIENS DE PLAGE

Il est proposé par M^{me} Nancy McAuley

QUE la rémunération des gardiens de plage soit fixée à 17 \$ / heure pour l'année 2020.

Adopté

- INVESTISSEMENT

2020-07-144 ACHAT D'UN PONTON

Il est proposé par M^{me} Christine Richer

QUE l'achat d'une barge de travail auprès de Les pontons Wolfrave inc. soit autorisé, au montant de 20 995,20 \$, plus taxes.

Adopté

2020-07-145 REMPLACEMENT DE FIXTURES ET INSTALLATION D'UN LUMINAIRE

CONSIDÉRANT l'intention du conseil d'améliorer l'éclairage public sur le chemin Conrad-Schmidt ;

CONDIDÉRANT qu'une demande d'installation d'un luminaire dans la rue Guimond ;

Il est proposé par M. Richard Jean

QUE l'offre de service de M. Maurice entrepreneur électricien pour le remplacement de 6 fixtures de luminaires de rues par un éclairage LED.

ET QUE la municipalité demande à M. Maurice entrepreneur électricien de procéder à l'installation d'un luminaire dans la rue Guimond.

Adopté

2020-07-146 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Richard Jean



QUE

La séance soit levée et terminée. Il est 19 h 17.

Adopté

Louis Venne
Maire

Mireille Dupuis
Adjointe au Directeur général / sec-trésorier

MUNICIPALITÉ



LAC-DES-PLAGES